



Ingold François, Kolly Gabriel

Détail des montants forfaitaires, plus de transparence pour les députés ?

Cosignataires : 0	Réception au SGC : 20.12.23	Transmission au CE : 20.12.23
-------------------	-----------------------------	-------------------------------

Dépôt

Dans le rapport du Conseil d'Etat qui répondait au postulat 2022-GC-18, nous prenons connaissance des nombreuses régularisations d'engagements qui se trouvaient dans les montants forfaitaires.

Néanmoins, même s'il est possible à la CFG de demander le détail pour chaque montant forfaitaire lors du traitement des budgets et des comptes, il serait plus efficace d'avoir une vision d'ensemble de ces différentes positions afin de pouvoir identifier les secteurs fragilisés par ces engagements à durée déterminée.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat peut-il fournir aux députés un tableau avec le détail des engagements se trouvant dans les différents montants forfaitaires ?
2. Existe-il un tableau prenant en compte la progression des montants forfaitaires sur les dix dernières années ?
3. Comment sont répartis les montants forfaitaires dans les différentes directions ? Existe-il une directive commune ?

—